

« Est-ce que c'est pas plus
subversif d'arrêter d'se
plaindre ?
D'arrêter d'se craindre ?
D'accepter d'se joindre... »

Grand Corps Malade

Et DITes Oh : « Quand j'étais petit à la maison, le plus dur c'était la fin du mois... Surtout les trente derniers jours ! » (Coluche). Aujourd'hui, nous sommes bien plus grands et c'est un « bis repetita » pour beaucoup... un peu moins peut-être en février !

Certes, la DGFIP n'était pas l'Eldorado, nous en étions déjà convaincus à l'heure de passer le concours mais les idées de service public nous animaient, celles aussi d'être utiles à la collectivité. Nous réclamions déjà une reconnaissance à minima sur notre fiche de paie, sans parler de faire fortune mais en espérant que...

Trente années sont passées (ce sont des anciens qui tiennent la plume !). Désabusés, allons donc ! Résignés, certainement pas ! On continue à exiger une revalorisation du point d'indice, une meilleure prise en compte de la grille indiciaire dans le déroulement de carrière. On laissera le soin à d'autres de quitter le navire pour les sirènes de grands groupes du privé. Engagez-vous qu'ils disaient et qu'ils disent !

Les primes viennent masquer un tantinet la faiblesse du point d'indice et à l'heure de faire valoir ses droits à la retraite, la claqué est grande. Le sujet est désormais de rendre notre administration attractive ! Bein oui, des ruptures conventionnelles se négocient aussi chez nous, le nombre de postulants pour les concours externes baisse drastiquement. On comprend. Hémorragie interne.

Electrochoc ? Fin des ponts naturels, suppression de la GIPA, jour de carence, baisse de la rémunération des congés maladie durant les trois premiers mois (90 % au lieu de 100%), gel du point d'indice, règles et droits à mutations remis en cause et accélération des postes à profil...

En terme de séduction, on peut faire mieux non ? Quitte à faire travailler myriade de consultants, autant en trouver un qui rende la communication plus « glamour », enjolive l'enveloppe à défaut du contenu !

En Drôme, pas simple de rédiger l'annonce sur Leboncoin pour appâter le chaland ! « Venez nous rejoindre à la DDFIP 26, on peut y vivre d'amour et d'eau fraîche, bénévoles bienvenus. En se penchant un peu à la fenêtre possibilité de voir les contreforts du Vercors et avec un brin d'imagination les rives de la Méditerranée. Vous aimez le contact humain ? Parfait, vous apprécierez la promiscuité de nos locaux notamment à Valence dès 2029. Vous n'aurez aucune garantie pour effectuer vos missions dans le Diois ou le Nyonsais mais aurez la possibilité de mettre un poster sur la seule cloison de votre service ! Vous aimez les challenges, le suspens insoutenable, vous serez servis !... »

Le 13 mars dernier, l'intersyndicale de la Drôme CFDT CGT SOLIDAIRES a tenu une Heure Mensuelle d'Information concernant le projet immobilier sur le site du Polygone. 50 collègues ont répondu à notre invitation, preuve que le projet immobilier interroge beaucoup et suscite inquiétudes. Nous irons par la suite sur les autres sites impactés.

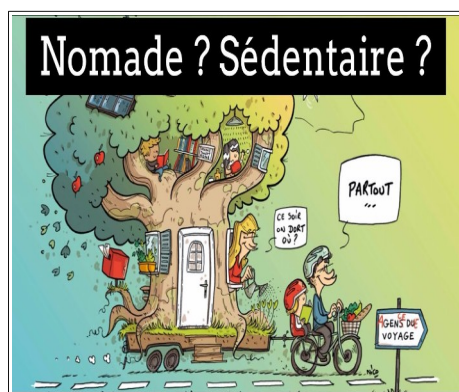
Votre bulletin fera au mieux pour vous informer de la suite des événements. Et puis, si l'envie vous vient d'exposer les problématiques de votre service, vous savez qui nous sommes et où nous trouver...

cgt.ddfip26@dgfip.finances.gouv.fr

Page 1 : Editio
Page 2 : Statut Nomade
Page 3 : AG/Préfet
Page 4 : Humeur/Vigilance/Culture



Du rififi chez les « nomades du 26 »



Commençons par le début, qui sont donc ces agents « nomades » ? : les acteurs du contrôle fiscal : 19 vérificateurs et agents des BCR, les 5 géomètres mais bientôt plus que 4, les 2 huissiers du trésor et les conseillers aux décideurs locaux (CDL).

Sans entrer dans le détail de leurs missions, il faut comprendre que leurs métiers s'exercent essentiellement à l'extérieur des locaux de l'administration (d'où le nom de nomade) en contact avec des tiers qui, souvent, décident de l'agenda. Pour ces raisons, depuis toujours, les agents nomades bénéficient du droit de travailler depuis le lieu de leur choix et sont dotés d'un portable avec vpn pour pouvoir se connecter de n'importe où.

Alors que les missions s'exercent déjà dans des conditions de plus en plus difficiles, la directrice n'a pas trouvé mieux que d'interdire le recours aux véhicules personnels pour les déplacements en poussant le pseudo-discours sur la sécurité jusqu'à l'absurde.

Ainsi, un agent qui habite à 20 minutes du polygone et à 5 minutes du lieu de contrôle doit obligatoirement venir chercher un véhicule de service (engagement pour des modes de déplacement doux disiez-vous ?) pour obtenir un remboursement de frais tout ça parce que la principale occupation de la directrice, c'est la sécurité. Bon, mais si l'agent ne demande pas de remboursement, alors il fait comme il veut... Sécurité disiez-vous ?

Cette nouvelle situation n'étant probablement pas suffisante, la directrice a décidé d'interdire le travail à domicile hors dispositif de télétravail et de limiter, en contradiction avec les décrets nationaux, ce temps de télétravail à la moitié du temps total hors intervention.

Il est ici inutile de préciser que ces petites plaisanteries ont eu comme premier effet de casser complètement le collectif de travail, démotivant des agents qu'on félicitait un mois plus tôt pour leurs résultats. Le deuxième effet a été une vague de saine colère, partie des services les plus nombreux, à savoir les agents du contrôle fiscal, qui ont unanimement refusé de signer la moindre convention, refusé de saisir quoi que ce soit où que ce soit et refusé de changer de quelque manière que ce soit leurs habitudes, position que chacun a tenu jusque dans les entretiens individuels.

Au final, le 07 mars, la directrice a réuni les seuls acteurs du contrôle fiscal ! pour expliquer que... (oui accrochez-vous, ça vaut le détour) elle ne comprenait vraiment pas le problème vu que la note sur le télétravail ne les concernait pas directement et qu'elle ne ferait pas un casus belli de cette situation.

Donc, après avoir ordonné aux chefs de service l'application immédiate de la note, après que ceux-ci ont évoqué l'application de la note tant dans les réunions d'équipe que dans les entretiens individuels, la directrice prétend, au calme, qu'en fait, ce sont les agents qui n'ont rien compris. Les agents nomades peuvent travailler à domicile sans recourir au télétravail. Ceux qui, hors brigade, auraient signé une convention, peuvent donc tranquillement l'annuler s'ils le souhaitent.

Si le statut d'agent nomade n'est donc, pour le moment, plus remis en cause, il n'en demeure pas moins que le dossier remboursement des frais de déplacements est au point mort. La suppression des ordres de mission permanents « véhicule personnel » institue une lourdeur qui entrave les collègues dans l'exercice de leur mission et qui décourage tout déplacement. Il en va de même pour les formations : des agents de Nyons qui utilisaient habituellement leur véhicule personnel sont désormais obligés de prendre le train à Montélimar pour se rendre à Valence. Récemment, sur le trajet retour, deux trains consécutifs ont été annulés, laissant les agents sans solution en gare de Valence, obligés de quémander un taxi pour rentrer chez eux à une heure décente. De même, la direction refuse aux agents en stage à Lyon, le remboursement d'une nuit d'hôtel, imposant de fait 3h de trajet par jour de stage et ce, quand bien même l'écart de prix est négligeable... Mais promis, le bien-être des agents est la priorité !

Des économies sont demandées aux directions afin de réduire un déficit budgétaire creusé par les politiques libérales menées depuis des décennies par les gouvernements successifs. Mais quand ces économies sont réalisées sur le dos des agents (bien-être, sécurité, stress, perte de sens, perte de temps) et des missions, sans aucun bon sens ni possibilité d'adapter au cas par cas une note dictatoriale, cela devient insupportable et intolérable !



Rendez-vous dans la Drôme pour le 1^{er} mai

Valence : 9h30 devant la gare

Romans : 10h00 kiosque à musique

Pierrelatte : 10h30 devant la mairie

AG DES PERSONNELS LE JEUDI 17 AVRIL au POLYGONE - 13h

Les organisations syndicales (CFDT - CGT - FO - FSU et SOLIDAIRES) avaient convié l'ensemble des personnels impactés par le projet immobilier portant densification du site du POLYGONE à une Assemblée Générale afin d'échanger de vive voix et de donner les derniers éléments en leur possession.

Certes, la météo n'a pas joué en notre faveur mais des collègues ont tout de même souhaité répondre à cet appel ! Nous avons rappelé à chacun la position ferme de l'intersyndicale : REFUS de ce projet. Nous pensons que concentrer environ 800 collègues (en lieu et place de 400 actuellement) est une hérésie. C'est la population d'un village qui s'installerait sur moins d'un hectare !

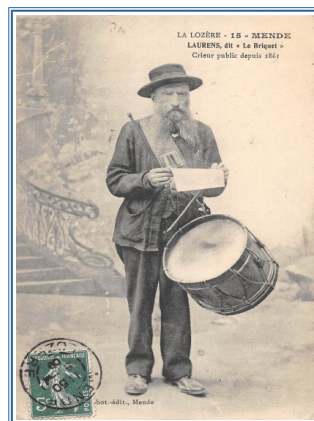
Les Douanes, la DREAL, la cité Brunet, la rue des Moulins et bien d'autres structures encore viendraient nous rejoindre.

Adieu les bureaux propres à chacun et bonjour aux espaces ouverts, au « flex office » avec pour devise « premier arrivé premier servi » comme cela se passe déjà sur Lyon, à Orange... Fini les cloisons, les petits espaces professionnels « personnalisés »... Salut à toi grands plateaux et tous ses inconvénients liés au bruit, à la promiscuité... Nul doute que les conditions de travail seraient encore détériorées et de fait les risques psychosociaux rendus plus importants.

Nous avons une fois de plus évoqué les problèmes liés à la saturation des parcs de stationnement, du restaurant administratif... et on s'interroge sur la qualité de l'accueil par la suite. Un grand fourre-tout ou bien un accueil spécifique à chaque direction ?

Selon des bruits de couloirs, la labellisation du projet par la Conférence Nationale de l'Immobilier Public serait repoussée de mi-mai à mi-juin

L'intersyndicale a adressé début avril un courrier au préfet (ci-dessous). Nous sommes dans l'attente d'une réponse. Dès que nous en saurons plus, nous reviendrons vers vous. Nous comptons sur votre implication pour peser sur les choix à venir.



Monsieur le Préfet,

Les organisations syndicales représentatives des différentes directions concernées par la densification du site du Polygone à Valence ont eu connaissance, à des périodes différentes, du projet immobilier concernant le site. Nous notons par ailleurs que le niveau et la qualité d'information diffèrent grandement d'une direction à l'autre. Les personnels ont été informés des éléments en notre possession mais beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes demeurent, tant les zones d'ombre subsistent : informations tardives, succinctes, voire incomplètes.

L'objectif affiché du projet est donc de porter les effectifs sur ce site de 400 à 800 personnes !

Les espaces ouverts deviendraient la norme et bouleverseraient profondément l'organisation et la qualité du travail... Les travaux se feraient sur site occupé... Nous nous interrogeons également sur l'accueil du public, sur la capacité du restaurant administratif à absorber ce nouveau flux, tout comme pour le parking.

Les agents que nous représentons nous ont déjà fait part de légitimes inquiétudes. Compte tenu des risques professionnels particuliers induits durant la phase des travaux, puis d'aménagement et d'occupation, nous vous demandons de mettre en place une formation spécialisée en matière de santé sécurité et conditions de travail (F3SCT) de site, conformément aux dispositions de l'article L.251-4 du code général de la fonction publique.

En effet nous pouvons dès à présent identifier un certain nombre de risques, et notamment les risques liés à la co-activité et aux déménagements à répétition en site occupé, les risques psychosociaux et les risques spécifiques (amiante, radon, plomb, etc.)

Aussi, nos organisations syndicales représentatives sollicitent une réunion auprès de vos services afin de prendre connaissance du projet en son entier et de convenir des modalités permettant des échanges réguliers dans le cadre d'une formation spécialisée de site.

Cette formation spécialisée devra se réunir le plus rapidement possible afin de pouvoir aborder en amont tous les sujets mutualisés, mais également une fois l'ensemble des directions arrivées sur site pour pouvoir traiter les problèmes d'usage qui ne manqueront pas de se faire jour.

Partageant votre attachement à un dialogue social de qualité, et dans l'attente d'une réponse positive à notre demande, veuillez recevoir monsieur le préfet, nos salutations distinguées.

La rubrique « Parole est donnée à un collègue... »

A la découverte d'un nouveau métier : ce mois-ci l'agent d'agent.

C'est une nouvelle catégorie d'agent qui avance à demi masquée autour de nous en cette période de pré-campagne de mutation... C'est comme au foot en période de mercato, l'agent d'agent vous propose ses services, ses conseils, il vous guide... Jusqu'à devenir agent de liaison en jouant les entremetteurs entre l'agent transférable et le supposé futur chef de service (qui lui, est bien tenté d'en tirer profit). Sauf qu'en tant qu'agents corrosifs, nous tenons à rappeler qu'il existe (encore) des règles de mutation qui doivent s'appliquer comme l'ancienneté, la situation familiale, etc... Notez bien que ces agents commerciaux vous vendent du rêve et que tels des agents pathogènes, cela risque de nuire fortement aux agents ayant des priorités recevables, qui se retrouveront de fait sur le banc de touche ! C'est pourquoi nous espérons que notre direction fera fi de ces basses manœuvres et sera attentive au strict respect des règles que l'agent d'agent, agissant comme l'agent orange, tente de détruire.

ALERTE VIGILANCE !

La CGT Finances Publiques reçoit de plus en plus d'alertes des services sur une souffrance au travail qui se développe dans un environnement où le mal-être au travail, le mal travail se sont installés durablement et continuent à se développer.

Or, les agents de la DGFIP, de la DDFIP 26 veulent être reconnus pour leur travail d'utilité publique, ont un « besoin » de « sens », pour maintenir ce dépassement perpétuel lié principalement au déficit d'emplois que les gouvernements creusent d'année en année sous prétexte de rigueur budgétaire. En France s'est installé « un culte de la performance et du dépassement » où toutes les activités sont « mises en chiffres ».

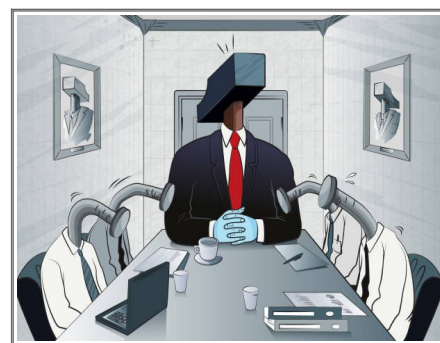
Conséquence : « le travail n'est plus perçu comme un objet de satisfaction », même bien accompli. S'installe le « sentiment que plus on saute haut, plus la barre va monter », source à la fois de pressions et de frustrations considérables. « Entre 10 et 20 % des salariés souffrent de dépression, d'anxiété ou d'épuisement ». Et d'après une enquête du ministère du Travail, le risque s'accroît de 56 % pour les salariés ayant des objectifs chiffrés à atteindre, comme cela est le cas à la DGFIP.

À la DGFIP, délais impossibles, culte des objectifs et de la statistique, absence de stratégie et de maîtrise des risques (Nouveau Réseau de Proximité -NRP- et ses suites), changements récurrents d'outils numériques structurants non aboutis qui dysfonctionnent (dernier accident industriel : Gérer mes biens immobiliers) et d'organisations du travail pathogènes (polyvalence, travail au fil de l'eau...).

Avec la balkanisation de la DGFIP et la loi de transformation de la fonction publique, la DGFIP a structurellement augmenté la violence potentielle de la hiérarchie en regroupant autour des N°1 (DRFIP, DDFIP, DIRCOFI...) tous les pouvoirs de décisions RH. Les N°1 ont désormais un pouvoir exorbitant dans le cadre du COM (contrat d'objectif et de moyen) et des LDG (lignes directrices de gestion), qui ont fait disparaître les règles antérieures que les cadres dirigeants trouvaient trop rigides et contraignantes.

Dans une moindre mesure les chefs de services, cadres de proximité, se sont vu également conférer des pouvoirs RH étendus (évaluation, fixation des objectifs, autorisation de formation, temps partiel, télétravail et congés) et l'organisation du travail (gestion du temps de travail et des absences, télétravail, les aménagements de poste, la fixation des objectifs ...).

L'administration leur impose une loyauté inconditionnelle, condition sine qua non à leur progression de carrière, non plus basée sur leurs compétences mais sur leur capacité d'adhésion aux transformations et aux réformes en cours. La Macronie a mis fin à la méritocratie, au profit de l'allégeance !



On ne manage pas par le stress ni par des objectifs imposés d'en haut. Il faut laisser de la place pour l'intelligence collective.

Pour en savoir plus...un clic gauche sur les logos...

« La culture n'a absolument aucun sens si elle n'est pas un engagement absolu à changer la vie des hommes » Romain Gary			
	« Ce que je sais de toi » Eric Chacour Un amour impossible dans l'Égypte contemporaine, un style bluffant de maturité et un habile dispositif narratif : tels sont les ingrédients qui font du premier roman d'Éric Chacour une révélation.		Exposition d'un artiste éclairé En hommage aux victimes de l'attentat de "Charlie Hebdo" perpétré le 7 janvier 2015, une exposition mettra en avant 53 dessins de Stéphane Charbonnier alias Charb, qu'il a réalisés de son adolescence à sa mort donc pas nécessairement publiés dans "Charlie". Du mardi 6 au dimanche 11 mai 2025 de 14h à 18h, salle des Clercs à Valence
	2Cellos Un duo de violoncellistes croates connu pour ses reprises originales de musiques pop/rock populaires, de musiques de films ou de morceaux classiques. A découvrir !		A bicyclette ! De l'Atlantique à la mer Noire, Mathias embarque son meilleur ami Philippe dans un road trip à bicyclette. Ensemble ils vont refaire le voyage que Youri, son fils, avait entrepris avant de disparaître tragiquement. Une épopée qu'ils traverseront avec tendresse, humour et émotion.